



Déduction soit d'entrée, soit de départ déduit de ma paye

Par **moreira**, le **02/03/2017** à **16:18**

dans la dernière entreprise ou j'ai travaillé, j'ai eu un premier cdd du 8 novembre au 23 décembre 2016 puis du 16 janvier au 18 février 2017. sur chacunes de mes fiches de paye il y a sur chacune soit une déduction d'entrée, soit une déduction de départ et les sommes varient entre 300 et quelques et 600 euro. je ne comprend pas.

Extrait des conditions générales d'utilisation du forum :

[citation]Les contributions devront l'être en Français, selon un vocabulaire correct et non vulgaire. [fluo]Les messages devront comprendre des formules de politesse[/fluo]. Les membres s'abstiendront de proférer toute insulte ou menace. [/citation]

Par **P.M.**, le **02/03/2017** à **19:45**

Bonjour tout d'abord,

Il est vraisemblable que ces déductions viennent en moins de votre salaire mensuel et que la différence correspond à votre paie pour le temps de présence...